

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 51 (1925)
Heft: 12

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des bateaux. M. Cornaz a exposé les éléments de cette méthode de calcul de la « Stabilité des bateaux à vapeur » dans le numéro du 25 janvier 1909 du *Bulletin technique*.

Aussi était-il très souvent consulté comme expert par les autres compagnies de navigation des lacs suisses.

L'Association d'Entreprises Suisses de Navigation et le Département fédéral des Chemins de fer le chargèrent de l'établissement des normes pour la construction des bateaux destinés à nos lacs suisses.

Sa compétence en matière de chaudières l'avait fait appeler à siéger au Comité de la Société des Propriétaires de chaudières à vapeur. Il fut également président de l'Association d'Entreprises de Transports pour l'achat des charbons et au moment de sa mort il en était encore le vice-président. Il faisait aussi partie de la Commission fédérale de l'Economie Hydraulique.

C'était un grand travailleur, mais ses septante et une années commençaient à lui peser; aussi lorsqu'en janvier dernier il fut atteint par la grippe il n'eut pas la force de reprendre le dessus. La mort récente de ses deux derniers frères et l'incendie du bateau *Bonivard*, ce vieux serviteur de la Compagnie, lui causèrent des émotions qui contribuèrent certainement à hâter sa fin.

Il s'est endormi le 7 mai à la suite d'une faiblesse cardiaque.

SOCIÉTÉS

Assemblées générales de l'« Association suisse des Electriciens » et de l'« Union des Centrales suisses d'électricité ».

Lausanne aura le privilège de recevoir ces deux Associations qui y tiendront leurs assemblées générales annuelles le 13 et le 14 de ce mois.

Les manifestations (banquets, promenade sur le lac, excursions techniques) qui accompagneront ces assemblées ont été organisées par un comité local, composé de MM. A. de Montmollin, ingénieur, chef du Service de l'électricité de la Commune de Lausanne; G. Nicole, directeur de la C^{ie} vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe; R. Schmidt, directeur de la Société l'Energie de l'Ouest-Suisse.

A l'assemblée de l'U. C. S., le 13 juin, à 15 heures, au palais de Rumine, M. L. Martenet, directeur du Service de l'électricité de Neuchâtel, parlera de la « Tarification multiple et ses applications » et à l'assemblée de l'A. S. E., le 14 juin, à 9 h. 30, au palais de Rumine, M. F.-J. Rutgers, ingénieur, fera une conférence sur « Beobachtung elektrischer Störungen, wie Windungsschluss und dergleichen, unter Benützung von Hochfrequenzerscheinungen ».

Le 15 et le 16 juin, excursions techniques, en deux groupes, l'un visitant les usines de la C^{ie} des Forces de Joux, l'autre, les installations de Barberine.

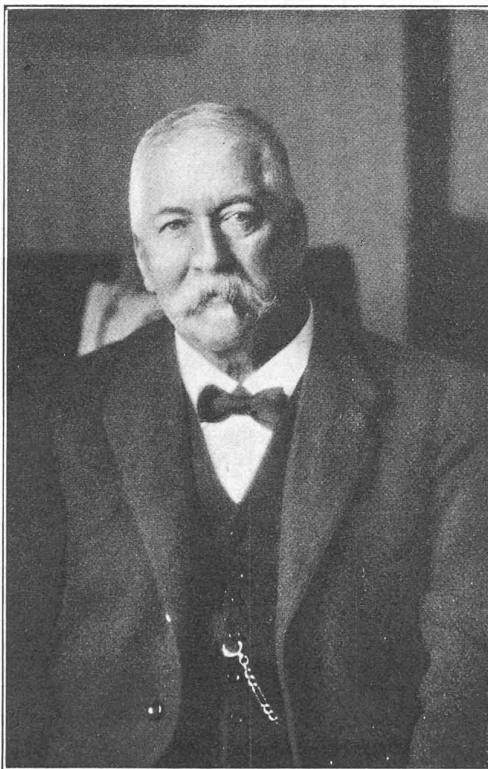
Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée des délégués tenue le 4 avril 1925, à 14 h. 45, au restaurant « Bürgerhaus », à Berne.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 30 août 1924 à Filisur (*Bauzeitung*, année 84^{me}, page 187 à page 200; *Bulletin*, 50^{me} année, page 322; *Rivista*, anno 13^{mo}, pag. 123).
2. Rapport de gestion de l'année 1924.
3. Comptes pour l'exercice 1924.
4. Budget pour l'exercice 1925.
5. Annexe aux normes N° 132 et N° 135 (installations sanitaires et installations de chauffages centraux).
6. Propositions des Sections.
7. Divers. (Principes à observer dans l'organisation des Concours d'architecture N° 101; commissions illicites, etc.)



MAURICE CORNAZ.

Présence. Les membres du Comité central, savoir: MM. C. Andrae, président, Vischer, Dubs, Buchi, Mathys, Paris et le secrétaire de la Société M. Zschokke, M. Broillet s'est excusé. Douze Sections sont représentées par 43 délégués, savoir :

Argovie : K. Burkard, H. Herzog; Bâle : A. Linder, H. Baur, Ch. Blass, C. Leisinger; Berne : E. Ziegler, A. Hartmann, F. Hubner, W. Hünerwadel, E. Muller, Th. Nager, F. Steiner, H. Walliser; Fribourg : L. Hertling; Genève : F. Fulpius, M. Brémond, R. Maillart; Grisons : H. de Gugelberg; Saint-Gall : W. Grimm, H. Hugentobler; Thurgovie : J. Baumgartner; Vaud : H. Demierre, A. Dumas; Waldstätte : G. Bäumlin, C. Griot, M. Messer; Winterthur : P. Osterlag, R. Rittmeyer; Zurich : A. Walther, J.-A. Arter, Fr. Bäschlin, O. Cattani, Ed. Diserens, C. Jegher, G. Korrodi, P. Lincke, M.-P. Misslin, S. Bertschmann,

H. Oetiker, H. Peter (arch.), W. Sattler, R. Zollinger.

Sont excusées : les Sections de Neuchâtel, de Schaffhouse et du Tessin.

Présidence : M. le professeur C. Andrae; Protocole : M. Zschokke, ing., secrétaire.

Le président ouvre la séance peu après 15 heures. Il déclare que les comptes et le budget ayant été approuvés par votation écrite pour les deux exercices annuels précédents, le Comité central a désiré cette fois-ci une discussion verbale en assemblée des délégués.

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 30 août 1924 à Filisur. La Section de Berne demande, par motion écrite, que le dernier alinéa du tractandum 5 soit complété comme suit :

« Les normes de jaugeage sont approuvées à l'unanimité par scrutin ouvert, sous réserve d'une mise au point rédactionnelle possible par la Section de Bâle et d'éventuelles corrections de la matière même de la part de la Section de Berne, ces observations devant être formulées dans l'espace d'un mois. »

M. E. Ziegler, arch., en sa qualité de président de la Section de Berne, avait dans le temps émis deux propositions au sujet de ce tractandum : 1^o que les normes ne soient approuvées provisoirement que pour la durée de trois ans, et 2^o qu'en attendant subsiste la faculté de proposer des corrections touchant à la matière même des normes. La Section a retiré la première motion. Le second point est réglé par la fixation à un mois du délai accordé pour la présentation des motions.

M. R. Dubs, ing., se déclare d'accord en principe avec ce complément. Il est d'avis toutefois qu'au lieu de « changements touchant à la matière même des normes » il faudrait dire : « propositions de changements touchant à la matière même des normes ».

Cette formule est acceptée, d'accord avec M. Ziegler. Le protocole est approuvé pour le reste.

2. Rapport de gestion pour l'année 1924.

Le président, M. C. Andreae, rapporte. Il rappelle le souvenir des membres décédés dont les noms sont mentionnés dans le rapport de gestion. Depuis la clôture de ce dernier sont décédés les membres suivants :

MM. Ernest Combe, ing.-mécanicien, Berne.

Georges Fischer, industriel (Stahlgussfabrikant), à Schaffhouse.

Leonz Held, ancien directeur du Service topographique fédéral, Berne.

Charles Hürlimann, architecte, à Brunnen.

Gabriel Junod, ingénieur à Payerne.

J. Leuthold, architecte à Zurich.

F. Schüle, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

A. Uehlinger-Freuler, ing.-mécanicien, à Schaffhouse.

Otto Vogler, architecte, à Schaffhouse.

Le président prie l'assemblée de se lever en l'honneur des collègues décédés. Le souvenir de l'activité consacrée à la S. I. A. par MM. A. Jegher et par le Dr Dietler, particulièrement liés à notre Société, est encore vivant chez tous nos membres.

Faisant allusion à l'activité de la Société pendant l'année courante le président, M. Andreae, communique que la Commission de la « Bauzeitung » composée de MM. J. Buchi, ing., comme président, K.-A. Burkhardt, architecte et R. Dubs, ingénieur, a été constituée depuis la dernière assemblée.

Le Département fédéral de l'Economie publique, le Département des Chemins de fer et les Chemins de fer fédéraux nous ont promis leur concours en vue de l'établissement des normes en matière de Génie civil et de Constructions en bois. Par contre, le Département fédéral de l'Intérieur a décliné sa collaboration.

Sur proposition de M. C. Andreae, le rapport de gestion pour l'année 1924 est approuvé.

3. Comptes pour l'exercice 1924.

M. R. Dubs, caissier, donne des informations concernant les comptes présentés. Le déficit de 2200 francs prévu par le budget pour l'exercice 1924, s'est changé en excédent de 5500 francs grâce à une vente active de nos normes. Il signale combien nos comptes dépendent de la vente de ces normes. Le surcroît de travail au secrétariat a eu pour conséquences l'engagement d'une nouvelle suppléante. Le recouvrement des cotisations annuelles n'est pas sans causer quelques difficultés. L'allocation de 1000 francs, destinée à un Institut d'expérimentation pour constructions hydrauliques, est venue en augmentation du poste « Subventions et entreprises ». Le rapporteur recommande à l'assemblée l'approbation des comptes.

M. P. Misslin a fonctionné, avec M. de Gugelberg, comme réviseur des comptes ; il rapporte que les écritures ont été trouvées en ordre sous tous les rapports. A son tour il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes et d'accorder décharge au Comité central à ce sujet.

Les comptes sont approuvés.

4. Budget 1925.

Le caissier, M. R. Dubs, en motive les points les plus importants. Pour donner le bon exemple le Comité central a réduit le poste relatif à ses séances. Il n'a pas été possible cependant d'éviter certaines augmentations, comme les augmentations des postes concernant les salaires et la commission pour les normes en matière de travaux publics et de génie civil. Cinq cents francs ont été de nouveau prévus pour le fonds de propagande en faveur de l'Institut d'expérimentation pour constructions hydrauliques. Un recul sensible dans la vente des normes ayant été constaté déjà à partir du commencement de l'année, il a fallu procéder avec soin à l'établissement du budget relatif aux recettes dues à nos publications. Le Comité central aurait été heureux de pouvoir réduire la cotisation annuelle, mais, le budget prévoyant un nouveau déficit de 1550 francs, il a fallu y renoncer. Le rapporteur recommande à l'assemblée l'approbation du budget.

M. W. Grimm, ingénieur, comme président de la Section de Saint-Gall, renvoie à la motion présentée par sa Section concernant la réduction de la cotisation annuelle. Dans cette motion, dont le secrétaire fait lecture, le Comité central est prié d'examiner la question et de faire rapport sur la possibilité d'une réduction sensible de la cotisation annuelle, ainsi que sur la manière d'y procéder éventuellement. Les propositions contenues dans cette motion sont motivées par la constatation qu'on éprouve quelque difficulté à pourvoir au recrutement fort désirable de jeunes membres. Ces derniers montrent peu d'intérêt pour le travail général de la Société.

Une perception de cotisations plus ou moins élevées, adaptées à l'âge des membres, n'est pas considérée comme opportune. La section est d'avis que, s'il était possible de réduire la cotisation à 10 ou 12 francs au plus, presque tous les collègues susceptibles d'entrer en ligne de compte pourraient être gagnés comme membres de la Société. Une partie de la différence en moins des cotisations annuelles serait ainsi balancée pour la Société.

Le caissier, M. R. Dubs, est d'avis qu'une réduction de la cotisation annuelle ne serait pas encore indiquée en ce moment, avis déjà énoncé en traitant du budget. Nous sommes grevés pour longtemps encore des dépenses résultant de la « Maison bourgeoise ». On risquerait de devoir suspendre des travaux déjà entrepris, tels que ceux de normalisation. L'assemblée des délégués de l'année dernière a accordé une contribution aux Sections pour les frais des assemblées des délégués. Cette contribution elle aussi signifie une nouvelle charge pour le budget. La cotisation actuelle est modeste, en comparaison des quinze francs d'avant la guerre.

M. H. de Gugelberg exprime sa sympathie pour la motion de la Section de Saint-Gall. De nombreux jeunes collègues ne reconnaissent pas encore l'avantage d'être membres de la S. I. A. Il serait désirable par conséquent que le Comité central attire l'attention des membres sur les travaux de la Société prise dans son ensemble et sur les avantages qui en résultent pour chaque membre en particulier.

M. W. Grimm revient à la motion de la Section de Saint-Gall. Il se demande s'il ne serait pas possible de retirer davantage de la vente des normes en augmentant les tarifs. Il formule le vœu que le Comité central soumette à la Société, à l'occasion d'une prochaine assemblée des délégués, un rapport et une motion concernant ces propositions.

M. P. Vischer, architecte, déclare que les tarifs ont déjà été augmentés de 20 % conformément à la résolution prise par l'assemblée des délégués du 1^{er} décembre 1923. Les membres jouissent maintenant d'un rabais de 33 1/3 %. Il importe beaucoup à la S. I. A. que les normes soient largement répandues. On peut craindre de voir une nouvelle augmentation de tarif décourager bien des personnes de l'emploi des normes ; le surplus de recette souhaité en deviendrait illusoire. Le Comité central est dès lors d'avis de conserver pour le moment les tarifs en vigueur.

M. E. Ziegler, architecte, affirme que dans les milieux de la Section de Berne on a été également d'avis que la vente des normes pourrait rendre davantage. Une nouvelle augmentation des prix de vente de 20 % serait donc indiquée. On pourrait dans ce cas accorder aux membres un rabais de 50 %. Il

recommande au Comité central de bien vouloir examiner la question.

M. F. Fulpius, architecte, trouve aussi que les normes se vendent trop bon marché. Le bénéfice actuel est contestable vu qu'il a fallu recourir à une augmentation du personnel à la suite de la vente plus active des normes. On constate une concurrence sensible de la part de techniciens cherchant à se couvrir de nos normes.

Le président, M. C. Andreae, rapporte sur une discussion avec des représentants de la Société des entrepreneurs, où le vœu a été énoncé qu'il soit pourvu à une propagation aussi étendue que possible de nos normes. M. O. Pfleghard, architecte s'est déclaré, à cette occasion, opposé à une nouvelle augmentation du tarif des normes.

M. Jegher, ingénieur, est d'avis que les deux manières d'envisager la chose sont justifiées. Il ne peut donc s'agir pour le moment que de charger le Comité central de l'étude de ces questions. Pour éviter les arriérés des cotisations des membres, il recommande un procédé plus individuel en fait de réclamations. La G. E. P. a eu de très bons résultats avec ce système. Il serait désirable qu'on continue à garder les cotisations graduées d'après l'âge des membres. Cette gradation a également répondu à l'attente de la G. E. P.

On pourrait distinguer éventuellement des degrés jusqu'à 30, 35 et 40 ans.

Le président, M. C. Andreae, recommande l'approbation du budget. Le Comité central se chargera de l'étude de diverses propositions faites au cours de la discussion et en rapportera ou bien par la voie de circulation ou bien à l'occasion d'une prochaine assemblée.

Une résolution est prise dans ce sens.

M. A. Walther, ingénieur, déconseille le chemin suivi par la G. E. P. pour recouvrer les cotisations annuelles des membres. La situation n'est pas la même pour la S. I. A.

M. P. Vischer ne tiendrait à augmenter que le prix des normes destinées à régler les rapports entre architectes et entrepreneurs ; le prix des normes proprement dites, dont la propagation répond à un intérêt pour la S. I. A., ne devrait pas être changé.

Le président, M. C. Andreae, résume comme suit les motions présentées au cours de la discussion :

1. Il est désirable d'augmenter le prix de toutes les normes.
2. Le tarif ne sera augmenté que pour les non-membres.
3. Le prix ne sera changé que pour les normes réglant les rapports entre architectes et entrepreneurs.

Le Comité central examinera ces propositions et en rapportera aux sections.

M. E. Ziegler, architecte, présente la motion que la question de la vente des normes soit traitée de même par les sections.

Cette proposition est mise en discussion par le président, M. C. Andreae. L'assemblée se déclare d'accord.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

La relativité dégagée d'hypothèses métaphysiques. Exposé des théories d'Einstein. Discussion de ces théories. Essai d'une théorie nouvelle construite dans l'espace et le temps classiques, par H. Varcollier. — Un volume in-8° (25-16) de 542 pages ; 1925, Gauthier-Villars & C^e, Paris, 50 fr.

Le nom de M. Varcollier est déjà connu des spécialistes de la Relativité. Les travaux précédents de cet auteur ont souvent reçu des appréciations bienveillantes, dont l'écho est parvenu jusqu'au grand public.

Il est vrai que M. Varcollier n'a pas pris part aux controverses ardentes que la Relativité a suscitées dans ces dernières années, surtout à l'époque des fameuses conférences d'Einstein au Collège de France, conférences auxquelles il assistait pourtant. Peut-être estimait-il peu propice à une discussion impartiale l'atmosphère en quelque sorte mystique dont la Doctrine einsteinienne s'entourait alors ? Peut-être se trouvait-il trop éloigné à la fois des einsteiniens et de leurs contradicteurs pour pouvoir être écouté ?

M. Varcollier a mis à profit son silence pour préciser les idées qu'il avait déjà défendues, et pour les développer dans un ouvrage important, qu'il présente aujourd'hui au public éclairé et à tous ceux qui ont étudié les mathématiques spéciales, à tous ceux qui s'intéressent aux théories de la physique moderne.

Le titre de cet ouvrage dit assez son objet. M. Varcollier ne conteste aucun des résultats d'Einstein, ni même, en définitive, aucune de ses théories, mais il tente de les reconstruire dans le domaine usuel de notre connaissance, sur la base éprouvée des idées classiques, — l'Espace euclidien et le Temps indépendant. — Partageant l'admiration des disciples d'Einstein pour l'œuvre de ce grand mathématicien, il essaie de donner à cette œuvre le caractère que l'avenir lui reconnaîtra certainement, — non pas d'une discipline métaphysique, ni d'un mode d'investigation de l'Espace et du Temps, — mais celui d'une branche nouvelle de l'Analyse, d'un instrument puissant de recherches physiques, d'une procédure logique infiniment riche en possibilités.

Qu'on suive M. Varcollier dans son travail de reconstruction ; l'on aura la surprise de voir la Relativité s'éclaircir d'un jour tout nouveau, et devenir une doctrine pratique, accessible, maniable ; l'on verra s'ouvrir de larges perspectives sur les propriétés des milieux et les phénomènes de propagation ; l'on comprendra la raison profonde et universelle qui fait naître l'Electrocinétique de l'Electrostatique, comme la loi de gravitation d'Einstein de celle de Newton : et l'on saisira la signification physique très simple de ces Espaces-Temps contractés ou incurvés, sur la réalité desquels on a tant discuté, et qui sont seulement des figurations commodes de propagations.

Technische Blätter, herausgegeben von der Schweiz. Lokomotiv- und Maschinenfabrik, in Winterthur. — En vente à la librairie A. Vogel, à Winterthur.

La Société suisse pour la construction de locomotives et de machines, à Winterthur, suivant l'exemple de plusieurs autres grands établissements de l'industrie électrique et mécanique, décrira dorénavant dans une « Revue » privée les nouveautés mises au jour et les progrès techniques accomplis dans ses ateliers.

Le premier numéro de cette publication (format 28/22 cm.) comportant 32 pages illustrées de 45 excellentes gravures est consacré exclusivement à l'évolution de la partie mécanique de la locomotive électrique. Cet exposé succint, mais clair et exempt de tout développement théorique, met bien en lumière la contribution très remarquable apportée par la Société suisse pour la construction de locomotives et de machines aux progrès de la traction électrique.

Einige Ergebnisse über die Verdunstungsgrösse freier Wasserflächen im schweizerischen Hochgebirge, von J. Maurer und O. Lüschtg.

Une brochure (31/25 cm.) de 24 pages, avec de nombreux tableaux et graphiques décrivant les longues recherches, difficiles et laborieuses, mais très utiles, exécutées sous la direction de M. Lüschtg en vue de mesurer l'évaporation à la surface libre de l'eau dans la vallée de Saas et dans la région du col du Simplon.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'aménagement des rives du lac de Zurich.

Le terme de ce concours, dont nous avons publié le programme à la page 60 de notre N° du 28 février dernier, est prorogé au 28 février 1926.